



# aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



## La Commune se met en mode éco

page 2-3

### PORTRAIT

Ils veillent sur l'eau et le gaz

page 4-5

### SOLIDARITÉ

Offrez du plaisir !

page 6

### MANIFESTATIONS

Tournée du Père Noël célébrée au Château

page 7

### PISCINE

Les abos à prix réduit

page 8

# Aubonne montre l'exemple

**Oui, nos rues seront illuminées durant les Fêtes! Mais, conformément à un décret promulgué mi-novembre par le Conseil d'État, la Municipalité a considérablement réduit ses éclairages et invite les citoyens à en faire de même. Commerces et entreprises doivent obéir aux restrictions.**

La crise internationale de l'approvisionnement énergétique et l'explosion de ses coûts a poussé chaque Canton et Commune à réévaluer leur consommation. L'hiver, plus gourmand en chauffage, et les festivités de Noël, plus gourmandes en lumières, sont directement concernés. Certaines Municipalités, comme celle de Rolle, ont décidé de se passer complètement de décorations lumineuses. D'autres, comme Aubonne, vont les réduire.

« Nous voulons garder un air de fête, alors nous avons décidé de ne pas tout

arrêter! », explique Nicolas Suter, municipal en charge de l'énergie et de l'environnement. « Nous conservons aussi la même "saison", de décembre à janvier. » La réduction prévue n'en reste pas moins conséquente : « Il y aura deux fois moins de postes de décorations lumineuses et ils seront éteints à 23 heures au lieu de rester allumés toute la nuit. »

La diminution du nombre de lumières et de la durée de fonctionnement devrait permettre une baisse de la consommation de plus de 70%, estime Nicolas

Suter. Appréciable car, même s'il est doté de LED très peu gourmandes, cet éclairage de Noël utilise habituellement quelque 11 000 kWh en deux mois, soit la consommation annuelle de deux à trois ménages.

Financièrement, par contre, l'impact sur le budget de la Commune sera minime. On n'économisera que 1500 francs par rapport à l'année dernière (2600 francs en tenant compte des coûts actuels élevés de l'électricité). L'essentiel est ailleurs.



## Commerces et entreprises aussi touchés

Les réductions adoptées dès fin octobre par Aubonne (ci-contre) sont parfaitement alignées avec le décret que le Conseil d'État vaudois a promulgué mi-novembre. Pas un hasard : Nicolas Suter connaissait ses requis puisqu'il présidait la commission du Grand Conseil qui l'a traité.

À noter que ce décret cantonal ne concerne pas que les bâtiments communaux et les éclairages publics. Il englobe tous les bâtiments non résidentiels. Les éclairages intérieurs et extérieurs des commerces et entreprises doivent ainsi être éteints au plus tard une heure après la fin de leurs activités et rallumés au plus tôt une heure avant leur réouverture.

La même limitation horaire vaut pour les vitrines des commerces et leurs espaces d'exposition. Ainsi que pour toutes les enseignes et publicités lumineuses (totems, écrans...) qui se trouveraient dans et sur les bâtiments commerciaux.

C'est aux Communes de faire respecter le décret. La fermeté est de mise, mais Nicolas Suter rassure : « Nous utiliserons la manière douce, en communiquant avec les entreprises qui ne respecteraient pas le décret. »

Le municipal aubonnois se dit par ailleurs satisfait du texte promulgué. « Il est proportionné, car il aura un bon impact sur la consommation d'énergies tout en laissant les commerces poursuivre leurs activités. »

Le décret cantonal s'applique dans un premier temps jusqu'au 30 avril 2023. Ses restrictions pourraient ensuite être réactivées en cas de nécessité.

« Les économies financières ne sont pas le premier but », confirme le municipal. « En cette période d'instabilité énergétique, nous voulons montrer l'exemple et inviter nos citoyens à la même retenue. » C'est que les décorations lumineuses privées sont en nette augmentation ces dernières années, constate la Municipalité. Pas encore de surenchère à l'américaine, mais suffisamment pour que la Commission de gestion se demande s'il ne faudrait pas les régler.

« Choisissons des décorations raisonnables », résume le municipal. « Et, surtout, gardons-les pour les Fêtes, pas jusqu'au mois de mars ! Si nous faisons tous un effort, l'économie d'énergie sera significative ! » Au passage, on évitera aussi une pollution lumineuse susceptible d'ennuyer les voisins et la faune nocturne...

Dans le contexte actuel, les décorations de Noël peuvent paraître un peu anecdotiques. Les incertitudes sur l'approvisionnement de gaz venu de l'Est et sur celui de l'électricité des centrales nucléaires françaises font exploser les prix et planer des menaces de pénurie. Alors les Cantons ont demandé aux Communes de prévoir des économies d'énergie et même des mesures en cas de coupures. À Aubonne, tous les services communaux ont été priés d'analyser comment ils agiraient le cas échéant. Même les plus essentiels, tels que les Services industriels. (lire en pages 4-5).

Aubonne a donc pris déjà pris plusieurs mesures concrètes. À l'Hôtel-de-Ville, par exemple, l'eau chaude a été coupée, le chauffage bloqué à 20 degrés et les concierges sensibilisés. Début octobre, on a supprimé l'éclairage des monuments, dont celui du château. Depuis début novembre, on a testé une baisse de l'éclairage public qui va être pérennisée pour tout l'hiver. « Nous avons décidé d'éteindre tout l'éclairage public — sauf

aux passages piétons sur les routes cantonales — dès 23 heures ou après le passage du dernier bus à certains endroits », explique Nicolas Suter. « Nous avons étudié la faisabilité de cela quartier par quartier. »

L'éclairage public aubonnois compte 700 « points lumineux », l'économie d'énergie potentielle est donc conséquente. La Municipalité dispose d'une bonne source d'inspiration : le tronçon routier cantonal traversant son territoire (route d'Allaman/avenue Abraham-Hermanjat) a été doté d'éclairages LED intelligents en 2019. Ceux-ci s'allument quand il y a du passage et leur intensité baisse quand rien n'est détecté. On y a mesuré une réduction de 75% de la consommation d'électricité. Aubonne envisage de généraliser ce type d'éclairage autant que possible, au fur et à mesure des remplacements de matériel.

Avec ces mesures, les trottoirs seront moins éclairés, prévient la Municipalité. Les promeneurs noctambules devront donc faire un peu plus attention que d'habitude. Pour encore plus de sécurité, ils peuvent aussi passer au bureau du Service de la population (à l'Hôtel-de-Ville) et prendre un brassard réfléchissant que la Commune met à disposition de ses citoyens. ■



## Gros plan: les Services industriels



De gauche à droite : Jean-Luc Richard, Patrick Diserens, Stéphane Taverney et le chef des Services techniques (qui chapeaute les Services industriels) Richard Calderini.

# Les gardiens **des réseaux**

**L'eau potable, les eaux de pluie, les eaux usées et le gaz, des réseaux essentiels à la vie des citoyens et des entreprises aubonnoises. Leur surveillance et leur maintenance sont confiées aux deux collaborateurs constituant les Services industriels. Une équipe qui n'a pas le droit à l'erreur.**

Fuites, inondations, pénuries, pollutions... Les pépins sur nos réseaux peuvent être lourds de conséquences. Sans surprise, la station d'épuration et le réseau d'eau potable sont surveillés par télégestion 24h sur 24. Cette mission est assurée par les deux collaborateurs des Services industriels, Jean-Luc Richard et Stéphane Taverney, renforcés par un service de piquet de trois personnes. La surveillance et la maintenance du réseau de gaz sont, elles, assurées par la SEFA.

Le réseau d'eau potable de la Commune d'Aubonne compte environ 70km de conduites principales et de 12km de

conduites privées. Il s'étire des hauts de Montherod à la gare d'Allaman, comprend neuf sites (stations de traitement, de captage, de pompage), 193 bornes hydrantes et quelque 2150 vannes.

L'eau potable fait l'objet du soin le plus maniaque. « *Normal: elle est considérée comme une denrée alimentaire* », explique Jean-Luc Richard, responsable du Service des eaux. Aucune place au flou, donc. Depuis de nombreuses années, les distributeurs d'eau doivent assurer le contrôle et la traçabilité. « *Si on entre dans un local, on le note. Si on voit quelque chose, on le note. On note*

*ce qu'on fait, qui on appelle... toutes nos interventions sur le réseau sont répertoriées!* »

Ces dernières années, les demandes croissantes du Canton n'ont cessé d'augmenter la charge de travail. Une nouvelle façon de faire, qui devra être effective au 1<sup>er</sup> janvier prochain, a été imposée. Elle est si chronophage qu'Aubonne devrait bientôt engager une nouvelle recrue pour renforcer les SI.

Le réseau des eaux claires draine les eaux de pluie. On doit contrôler et entretenir régulièrement ses canalisations, [\(suite page 5\)](#)

grilles et sacs de route pour éviter les inondations. « *Et parce que tout finit au lac!* », rappelle le responsable de la Step Stéphane Taverney. Il y a aussi les eaux usées, « *qui finissent "chez moi"!* » (voir encadré sur la Step), dont le réseau demande le même contrôle et entretien régulier.

Le réseau du gaz est propriété de la Commune, mais la SEFA a été mandatée pour en suivre l'exploitation. Lui aussi apporte travail et responsabilités. Il faut notamment vérifier ses 800 vannes régulièrement, contrôler leur étanchéité, leur accessibilité et leur bon fonctionnement. Chaque fuite, détectée lors d'un contrôle sur le réseau avec une voiture équipée

de capteurs ultrasensibles, est vérifiée et répertoriée pour être réparée et suivie à long terme. « *Neuf fois sur dix, les fuites détectées sont en fait du méthane dû au pourrissement de matières organiques dans le sol!* », rassure Jean-Luc Richard. « *De vraies fuites, on n'en compte en moyenne qu'une tous les deux ans, et elles sont mineures.* » Ce petit nombre prouve que le réseau Aubonnois est sûr et bien suivi, même si le risque zéro n'existe pas.

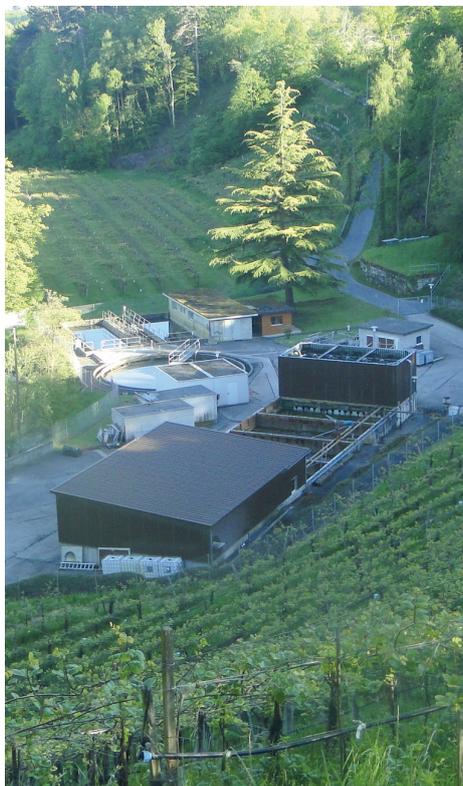
Cette sécurité est-elle aussi garantie chez les particuliers? Oui! Car, contrairement au réseau d'eau, le contrôle y est garanti jusqu'au dernier appareil de gaz. « *La sécurité dans les habitations passe*

*par la fiabilité de leurs installations* », rappelle le spécialiste. « *C'est pour cela que locataires et propriétaires ont l'interdiction de toucher eux-mêmes au réseau et aux équipements!* »

Si les deux hommes des SI travaillent au niveau local, ils s'inscrivent aussi dans le global. « Notre » nappe phréatique, dont ils suivent attentivement l'évolution, suffit aux besoins actuels des Aubonnois, mais les changements climatiques et démographiques pourraient bouleverser la donne. Leur conclusion devrait être celle de chacun: « *L'eau est un cadeau de la nature, nous devons la gérer de manière responsable.* » ■

Petit zoom

## Une Step efficace, mais à bout de souffle



Nichée au bas du vallon de l'Aubonne, juste avant que la rivière passe sous l'autoroute, notre Step reste discrète. Née dans les années 70, dimensionnée et équipée selon les critères de l'époque, l'installation souffre de son grand âge.

« *Ses méthodes de traitement sont aujourd'hui dépassées* », explique son responsable Stéphane Taverney. « *Les demandes de la Confédération — les plus récentes concernant les micropolluants — sont toujours plus serrées. C'est très bien, mais aussi de plus en plus difficile pour une Step de 50 ans!* »

Depuis les années 70, les méthodes de traitement des eaux usées ont en effet bien changé (plus efficaces, moins nocives...). Elles continuent de le faire. Un temps, on a considéré l'ozonation — un processus plutôt risqué, cher et compliqué qui a conduit

à l'idée d'une « mégastep » (sur un site de 2 hectares!) regroupant une vingtaine de communes. Est-ce la solution? « *Une étude en cours nous dira quelle est la meilleure voie. Il faut considérer la faisabilité, les coûts à court et long termes, ainsi que l'efficacité et l'impact environnemental.* »

En attendant, « *notre Step respecte toujours les normes* », souligne Stéphane Taverney. « *Mais on doit faire de gros investissements pour qu'elle y parvienne!* »

Cette Step traite toutes les eaux usées arrivant de Montherod, St-Livres, Lavigny et Aubonne. Soit 1500 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour. Les matières extraites sont transformées en boues déshydratées. L'an dernier, quelque 500 tonnes de ces boues ont été transportées à la centrale de Vidy pour y être brûlées.

# Offrir le cadeau **du plaisir**

**Si vous manquez de moyens, quelles gourmandises vous aideraient à ressentir Noël? Vous le savez? Alors achetez-en et amenez-les aux bénévoles de «Solidaire à Noël»! Vos courses seront offertes aux foyers aubonnois pour qui cette période est moins joyeuse.**

Comme beaucoup, Patricia Verbaere a été choquée il y a deux ans par les images des longues files de gens attendant de la nourriture au début de la pandémie à Genève. Comme peu, elle a aussitôt décidé d'agir, concrètement et localement, car, oui, «*cela existe aussi à Aubonne.*» Elle a proposé une distribution de cartons-cadeaux à Noël, idée qui a reçu le soutien immédiat de la Municipalité et du Rotary Club.

Ces jours, c'est la troisième édition de cette action, baptisée «Solidaire à Noël», qui se met en place gentiment. Son instigatrice espère la même générosité que les années précédentes.

Ce qu'on peut offrir? Des courses. Mais pas, comme lors de situations d'urgence, des aliments de première nécessité. Ce sont les Fêtes, alors choisissons des choses festives, propose Patricia Verbaere. «*Des attentions qui répondent au plaisir plutôt qu'au besoin. Du chocolat de marque, un petit pot de crème de soin, un bon d'achat... Un paquet de pâtes "premium" plutôt que cinq de pâtes bon marché!*» Le but est bien d'apporter de la joie de Noël à ceux pour qui cette période est moins festive. «*Une question toute simple aide à trouver une idée de cadeau: qu'est-ce qui vous ferait plaisir, à vous?*»

Attention cependant, toutes les gourmandises ne sont pas pertinentes. «*L'alcool peut être problématique, alors on évite.*» Du café en capsules? «*Non, car on ne sait pas qui a une machine!*»

Des bénévoles collecteront et trieront les dons à la buvette de la piscine, mise à



disposition par la Municipalité. La Commune s'occupe aussi de la communication et mobilisera ses collaborateurs (vous pouvez les rejoindre, voir ci-contre). Le Rotary Aubonne, par son président Olivier Gétaz, signe un généreux chèque de plusieurs milliers de francs qui permettra à Patricia Verbaere de faire d'autres commissions pour compléter les cartons. Ce sont aussi des membres du Club qui se chargeront de livrer les cartons, juste avant Noël.

À qui bénéficiera cette solidarité? Aux 30 ou 35 foyers aubonnois connus de la Commune (dossiers du CMS, du Revenu d'insertion...). Et à quelques autres, identifiés par des voisins et voisines aussi attentifs que bienveillants.

Patricia Verbaere a participé aux livraisons des cartons lors des deux premières éditions. L'émotion est encore vive quand

elle se souvient de certains accueils reçus. «*Offrir du plaisir...*», conclut-elle en remerciant tous ceux qui la soutiennent, «*c'est aussi recevoir beaucoup en échange.*» ■

## VOUS AUSSI, CONTRIBUEZ !

### En faisant un don

Lors de vos prochaines courses, pensez à cette action: achetez de petites choses festives et apportez-les entre 17h et 19h à la piscine d'Aubonne. Une permanence y sera ouverte tous les jours du 1er au 16 décembre.

### En devenant bénévole

Envoyez un email à [p.verbaere@bluewin.ch](mailto:p.verbaere@bluewin.ch), vous recevrez en retour des liens Doodle permettant de vous inscrire à la réception des dons et/ou à la mise en carton.

Plus d'infos auprès de l'organisatrice  
079 658 67 23

# Un château pour le **Père Noël**

**À Aubonne, la «Tournée du Père Noël» étrenne plusieurs nouveautés. Dont un nom — «Aubon'Noël au Château» — qui souligne la relocalisation de l'événement. Les adultes ont aussi de quoi se réjouir.**

Ce 17 décembre, l'étape aubonnoise de la grande «Tournée du Père Noël» prendra de la hauteur. Le joyeux bonhomme et son âne vont en effet grimper au Château pour distribuer gourmandises (et selfies) aux enfants excités.

La Société de développement d'Aubonne et environs (qui organise la «Tournée» ainsi que son étape locale) a choisi en effet de quitter les Halles, trop coincées entre leur petit couvert et le grand sapin de Noël. Ses partenaires — le Groupement des commerçants et la Commune — ont aussitôt soutenu l'idée. Le Château offre plus de place (y compris à l'intérieur en cas de mauvais temps) et son cadre magique est parfait pour rompre avec les deux dernières éditions rendues minimalistes par un certain virus ! Les organisateurs se réjouissent de pouvoir vous proposer des animations gratuites.



A 14h30 projection du film «Le pharaon, le sauvage et la princesse» au Cinéma Rex. Ensuite, tous au Château où, dès 16h, les enfants seront gâtés : contes, confection de bougies, carrousel, crêpes et boissons. A 18h, le moment tant attendu : l'arrivée du Père Noël avec ses paquets de friandises !

Les adultes n'ont pas été oubliés. Le Groupement des commerçants tiendra un bar et — autre nouveauté de cette édition — le Cercle et le Njorden proposeront de bons petits plats (huîtres, planchettes, saumon...). L'Écho du Chêne sera aussi de la partie, avec un concert spécial sur le thème de Noël.

Actifs comme des lutins, les organisateurs ont tout fait pour attirer encore plus de monde que d'habitude. Que la fête soit belle ! ■

## Décembre en fêtes

Et voici le calendrier des événements soutenus par la Commune. Venez nombreux !

### 6 DÉCEMBRE\*

Fenêtre de l'Avent de la Bibliothèque adulte  
Ruelle du Soleil-Levant 18  
14h - 18h30 : biblio ouverte  
17h - 18h30 : apéritif et douceurs de St-Nicolas

### 12 DÉCEMBRE\*

Fenêtre de l'Avent de la Commune d'Aubonne  
Sous les Halles.  
18h30 : apéritif.

### 14 DÉCEMBRE\*

Fenêtre de l'Avent de la Bibliothèque jeunesse  
Rue de la Grenade 5  
13h30 - 17h : biblio ouverte  
15h30 - 16h : histoires de Noël  
16h : goûter

### 16 DÉCEMBRE\*

Fenêtre de l'Avent du Centre des Jeunes  
Place de l'Ancienne Gare  
17h30 - 20h : portes ouvertes du 20<sup>e</sup> anniversaire,  
fenêtre de l'Avent, apéritif dînatoire, musique.

### 17 DÉCEMBRE

Tournée du Père Noël  
Au Château (voir article ci-contre)  
14h30 : film offert au Rex  
16h : animations  
18h : arrivée du Père Noël

### 17 DÉCEMBRE

Soupe aux pois à Montherod  
Place de l'Auberge, Montherod  
Dès 11h30 : traditionnelle Soupe aux pois à Montherod, restauration (assiette de jambon) ; accordéon des « Neuneus ».

### 21 DÉCEMBRE\*

Fenêtre de l'Avent chez la famille Auchlin  
Rue du Carre 2  
18h : fenêtre de l'Avent, apéritif offert par la Municipalité, animation.

\* Fenêtres de l'Avent, organisées par la Société de développement d'Aubonne et environs

# Profitez de Noël pour faire plaisir à vos proches !



## PISCINE D'AUBONNE OFFRE DE NOËL



Abonnements	Habitants commune Aubonne-Pizy-Montherod	Habitants hors commune
Adultes dès 16 ans au 01.01.2023 Dès 2007 = Adulte	<del>CHF 110.00</del> => CHF 93.00	<del>CHF 130.00</del> => CHF 110.00
Etudiants / AVS / UNI / Gymnase Présentation de la carte étudiant obligatoire 16 ans jusqu'à 25 ans Jusqu'à 1998 (Dès 1997 = Adulte)	<del>CHF 65.00</del> => CHF 55.00	<del>CHF 85.00</del> => CHF 72.00
Enfants de 6 à 15 ans Dès 2017 jusqu'à 2008 (2007 = Etudiant ou adulte)	<del>CHF 55.00</del> => CHF 46.00	<del>CHF 75.00</del> => CHF 63.00

Enfants jusqu'à 5 ans (nés jusqu'à fin 2018) : GRATUIT

\*Offre uniquement valable sur les abonnements saison 2023 jusqu'au 23.12.2022 et disponible à la Bourse communale.

(Photo obligatoire à envoyer par mail à [bourse@aubonne.ch](mailto:bourse@aubonne.ch) ou à apporter directement à la Bourse)

## Horaires de fin d'année

L'administration communale vous informe que ses bureaux sont fermés du :

**vendredi 23 décembre à 12h00,  
au lundi 9 janvier 2023 à 08h00.**